

MÉDICAMENTS

La trop lente percée des biosimilaires

Les médicaments biosimilaires peinent

à se faire une place malgré de substantielles

économies à réaliser pour l'Inami. Une campagne

destinée au grand public est en préparation.

• Caroline DESORBAY

Les médicaments biosimilaires sont de plus en plus prescrits en France, en Allemagne et au Royaume-Uni. Pas en Belgique où l'on continue à prescrire largement les médicaments biologiques, nettement plus onéreux.

1. Biosimilaires Un médicament biosimilaire est la version bon marché d'un médicament biologique, substance produite à partir d'une cellule ou d'un organisme vivant ou dérivée de ceux-ci. Ces produits sont essentiellement utilisés pour traiter des maladies graves et chroniques : cancer, sclérose en plaques, arthrite rhumatoïde, Alzheimer...

Si le médicament classique est reproductible à 100 % dans sa version générique, le médicament biologique ne peut être reproduit à l'identique en raison de la variabilité du ma-

tériel vivant qui le compose, d'où l'appellation de « biosimilaire ». Sur les 40 biosimilaires autorisés en Europe, 15 sont commercialisés en Belgique.

2. Équivalence thérapeutique Pour obtenir une autorisation de mise sur le marché, le biosimilaire doit avoir franchi avec succès le cap des essais cliniques démontrant qu'il a une tolérance et une efficacité similaires à l'original. Selon FeBelGen, organisation coupole belge des entreprises pharmaceutiques de médicaments génériques et biosimilaires, le médicament biosimilaire est au minimum 31 % moins cher que le médicament biologique original ce qui le rend particulièrement intéressant aux yeux des trésoriers de l'assurance maladie.

3. Belgique à la traîne Alors que dans l'Union européenne, la part de

marché moyenne du biosimilaire de l'EPO était de 43 % et celle du biosimilaire du filgrastim de 81 %, ces pourcentages étaient respectivement de 0 % et 2 % en Belgique. En 2013, le KCE pointait deux principaux freins à l'adoption des biosimilaires : le premier est lié au financement des hôpitaux (voir cadrée), le second résulte de la méfiance des médecins concernant l'efficacité ou la sécurité des biosimilaires. Méfiance qui résulterait d'un manque d'information sur le produit.

4. Convention Début 2016, Maggie De Block signait avec le secteur de l'industrie pharmaceutique et le secteur hospitalier une convention sur la relance des médicaments biosimilaires. Cet accord portait sur trois molécules : l'EPO (traitement de la baisse du taux de globules rouges), du filgrastim (traitement

de la baisse du taux de globules blancs), de l'infliximab (traitement de l'arthrite rhumatoïde, de la maladie de Crohn...).

5. 1 molécule sur 7 rentable Si, depuis la convention, les ventes de biosimilaires affichent une légère hausse, pas de quoi rassurer FeBelGen. « En 2017, seule 1 molécule sur 7 pour laquelle un biosimilaire est disponible enregistre une part de marché durable d'environ 25 %. Les autres molécules n'obtiennent pas ou peu de scores à deux chiffres. Trop faibles à tous égards pour bâtir un marché de manière durable, et cela malgré les efforts déployés par la Ministre De Block pour encourager l'utilisation des biosimilaires dans les hôpitaux. Début 2018, il semble que l'adoption continue de stagner », déplore dans un communiqué Pieter Boudrez, directeur des affaires publiques FeBelGen.

De plantureuses ristournes qui faussent le jeu

Un des obstacles auquel se heurtent les médicaments biosimilaires lorsqu'ils veulent conquérir les pharmacies des hôpitaux est lié au mécanisme de financement. Une des particularités du système belge est que le pharmacien hospitalier négocie directement avec les firmes pharmaceutiques. Négociations qui dé-

bouchent souvent sur de solides ristournes par rapport aux prix officiels fixés par l'Inami.

Dans son rapport intitulé *Freins et leviers à l'adoption des médicaments biosimilaires en Belgique*, le KCE avance le chiffre

de 75 % de rabais sur le produit de référence de certains biosi-

milaires. Des bénéfices qui serviraient à financer les secteurs en difficulté de l'hôpital. Les firmes peuvent également proposer de financer du personnel pour participer à un essai clinique mené par l'hôpital.

Impossible pour les producteurs de biosimilaires de rivaliser avec une telle « générosité ». C'est pourquoi une

campagne destinée à sensibiliser tous les acteurs du secteur et le grand public aux économies générées par la prescription de biosimilaires est en préparation. ■ C.D.